



Abondance, le 13 Juin 2025

Mesdames, Messieurs les membres
du Conseil Municipal,

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du conseil municipal qui aura lieu le :

Jeudi 19 juin 2025 à 19h30
Salle de la Tour de l'Abbé - Mairie d'Abondance.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 22 mai 2025 ;
2. Actes passés dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal donnée au Maire ;
3. Approbation des comptes rendus de la commission d'urbanisme ;
4. Communauté de communes pays d'Evian/vallée d'Abondance : adoption des délibérations suivantes :
 - a. Adoption du schéma de mutualisation,
 - b. Approbation du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées),
 - c. détermination du nombre de conseillers communautaires,
5. Travaux de restauration et de réaménagement de l'ancienne Abbaye d'Abondance :
 - a. Approbation du rapport d'analyse des offres suite à négociations,
 - b. Attribution des offres aux entreprises retenues,
 - c. Autorisation de recrutement d'un bureau CSPPS (Coordination en matière de sécurité et protection de la santé),
 - d. Demande de financement à déposer auprès de la DRAC,
6. Travaux de réhabilitation de la toiture de la Pension de Savoie : passation d'une plus-value sur marché ;
7. Régies de recettes :
 - a. Patinoire Abondance : fixation de la tarification hiver 2025/2026,
 - b. Maison du Fromage Abondance : création de nouveaux tarifs,
 - c. Abbaye d'Abondance et Maison du Fromage Abondance : vente de billets d'entrée par l'OTPEVA pour accéder aux sites culturels, approbation de la convention de vente avec l'OTPEVA.

8. Demande du service de contrôle de la légalité : retrait de la délibération attribuant une subvention au budget annexe « remontées mécaniques » ; et reformulation de cette décision ;
9. Travaux d'entretien des sentiers touristiques : étude de la proposition de l'ONF ;
10. Domaine skiable : création d'un poste saisonnier d'agent de maintenance des installations ;
11. Proposition de cession parcelle cadastrée section E n° 2287 au lieu-dit « melon » ;
12. Questions diverses ;

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Paul GIRARD-DESPRAULEX.

